

Saint-Hilaire-de-Chaléons

Eoliennes : les opposants aux sites s'expriment

Mardi, à l'issue du conseil municipal, les opposants aux sites éoliens, comme ils le font désormais à chaque conseil, ont interpellé les élus. Ils mettent en doute les bienfaits des éoliennes situées à proximité des habitations. Un CD a été remis, pour information, à chaque conseiller.

Leur porte-parole souligne les risques de telles implantations pour la santé publique. À Saint-Hilaire, 700 personnes sont concernées par la proximité des éoliennes. Par ailleurs, leur porte-parole se dit scandalisé par les élus du conseil général de Loire-Atlantique qui mé-

connaissent les projets. La pétition contre le projet a recueilli 500 signatures. Les opposants aux éoliennes «**regrettent qu'aucun dialogue n'ait eu lieu**» et soulignent que les responsabilités seront recherchées en cas de problème de santé. Ils précisent qu'en Vendée, le conseil général a adopté une charte qui stipule que les éoliennes doivent être installées de 500 à 1000 m des habitations. Le porte-parole a demandé au conseil municipal de statuer contre ce projet, en l'état. Il souhaite une réunion avec les riverains concernés et les initiateurs du projet.